

COLLOQUE DU CONSEIL D'ÉTAT (SRE) ET
DU CONSEIL NATIONAL D'ÉVALUATION DES
NORMES (CNEN)

LA SIMPLIFICATION NORMATIVE ?

**vendredi 14
octobre 2022**

14h15 - 17h45

au Conseil d'État
1 place du Palais-Royal
75001 Paris
Salle d'Assemblée générale

**Colloque accessible en présentiel ou en
vidéo et en direct sur le site internet du
Conseil d'État (www.conseil-etat.fr) et sur
ses réseaux sociaux.**

Pour assister au colloque en présentiel, dans la
limite des places disponibles, merci d'envoyer
vos nom, prénom et fonction par courriel à
l'adresse :

sre-colloques@conseil-etat.fr



vendredi 14 octobre 2022

au Conseil d'État
1 place du Palais-Royal
75001 Paris
14h15-17h45

COLLOQUE DU CONSEIL D'ÉTAT (SRE) ET
DU CONSEIL NATIONAL D'ÉVALUATION DES
NORMES (CNEN)

LA SIMPLIFICATION NORMATIVE

programme

Introduction

Didier-Roland Tabuteau,
vice-président du Conseil d'État

Conclusion

Alain Lambert,
président du Conseil national d'évaluation
des normes, ancien ministre du Budget



**Colloque en direct sur le site internet
du Conseil d'État (www.conseil-etat.fr)
et sur ses réseaux sociaux.**

14h15 - 14h30

Introduction

Didier-Roland Tabuteau, vice-président du Conseil d'État

14h30 - 16h00

Table ronde n° 1

La norme, toujours trop ?

Président

Patrick Gérard, président adjoint de la section de l'administration du Conseil d'État

Intervenants

Stanislas Bourron, directeur général des collectivités locales

Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, présidente de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation au Sénat, membre du Conseil national d'évaluation des normes

Willem Konijnenbelt, professeur émérite à l'Université d'Amsterdam, président de section honoraire au *Raad van State* (Conseil d'État des Pays-Bas)

Charles Touboul, ancien directeur des affaires juridiques des ministères sociaux, directeur des affaires internationales, stratégiques et technologiques au Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale

16h00 - 17h30 Table ronde n° 2

La norme, pour qui ?

Président

Didier Maus, ancien membre du Conseil d'État, ancien maire de Samois-sur-Seine, président émérite de l'Association internationale de droit constitutionnel

Intervenants

Karine Gilberg, professeure associée à l'Université Paris Nanterre, cheffe du bureau du droit européen et international au ministère de l'Économie et des Finances

Stéphane Jock, responsable juridique et co-responsable normalisation au sein du groupe Decathlon, co-auteur de *La loi ne fait plus le bonheur... mais une nouvelle approche est possible*, co-fondateur de l'association *Les Normalis'Acteurs*

Claire Landais, secrétaire générale du Gouvernement

David Lisnard, maire de Cannes, président de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

17h30 - 17h45

Séance de clôture

Alain Lambert, président du Conseil national d'évaluation des normes, ancien ministre du Budget